

INFORMATION AUX ASSOCIATIONS ORGANISATRICES DE MANIFESTATIONS

Vigilance ORANGE CANICULE – Consignes de prévention

Dans le cadre de l'épisode de fortes chaleurs actuellement en cours, le département de l'Isère est placé en **vigilance ORANGE canicule**.

Conformément aux recommandations de Madame la Préfète de l'Isère, la Ville de La Mure demande à l'ensemble des associations organisatrices de manifestations, qu'elles soient sportives, culturelles, festives ou de loisirs, de mettre en œuvre toutes les mesures nécessaires afin de garantir la sécurité des participants, des bénévoles et du public.

Mesures à mettre en œuvre

Les organisateurs sont invités à :

- mettre gratuitement de l'eau potable à disposition du public, des bénévoles et des participants ;
- prévoir des zones d'ombre, des espaces frais ou des abris lorsque cela est possible ;
- encourager chacun à s'hydrater régulièrement, même sans sensation de soif ;
- adapter les horaires des activités physiques lorsque cela est possible et limiter les efforts aux heures les plus chaudes (11 h à 18 h) ;
- prévoir des pauses régulières pour les bénévoles et les participants ;
- porter une attention particulière aux personnes les plus vulnérables : enfants, personnes âgées, femmes enceintes, personnes en situation de handicap ou souffrant de pathologies chroniques ;
- vérifier que les bénévoles connaissent les conduites à tenir en cas de malaise ;
- réévaluer les conditions de maintien de la manifestation si les conditions météorologiques venaient à s'aggraver.

Le cas échéant, les organisateurs devront adapter leur dispositif de sécurité et de secours afin qu'il soit proportionné aux risques liés aux fortes chaleurs.

Les bons gestes

En période de canicule :

- boire de l'eau très régulièrement ;
- éviter les boissons alcoolisées ;
- rester autant que possible à l'ombre ou dans des lieux frais ;
- porter des vêtements légers, amples et de couleur claire ;

VILLE DE LA MURE

Place de la Liberté,

38350 LA MURE

04 76 81 50 60

contact@mairiedelamure.fr

- se rafraîchir plusieurs fois par jour (brumisateurs, douche, linge humide) ;
- éviter les efforts physiques intenses durant les heures les plus chaudes ;
- donner régulièrement des nouvelles à ses proches, notamment les personnes isolées.

Reconnaître les signes d'alerte

- Appelez immédiatement les secours si une personne présente :
 - une forte fièvre ;
 - une peau chaude, rouge et sèche ;
 - des maux de tête importants ;
 - des nausées ou vomissements ;
 - des troubles du comportement ou une confusion ;
 - une perte de connaissance.
- En attendant les secours :
 - installer la personne à l'ombre ou dans un endroit frais ;
 - desserrer ses vêtements ;
 - la rafraîchir avec de l'eau ou un linge humide ;
 - lui faire boire de l'eau uniquement si elle est consciente.

Numéros utiles

- **15** : SAMU
- **18** : Sapeurs-pompiers
- **112** : Numéro d'urgence européen
- **114** : Urgence par SMS pour les personnes sourdes, malentendantes ou ayant des difficultés à parler.

La Ville de La Mure remercie l'ensemble des associations pour leur vigilance et leur mobilisation afin d'assurer le bon déroulement des manifestations dans les meilleures conditions de sécurité.